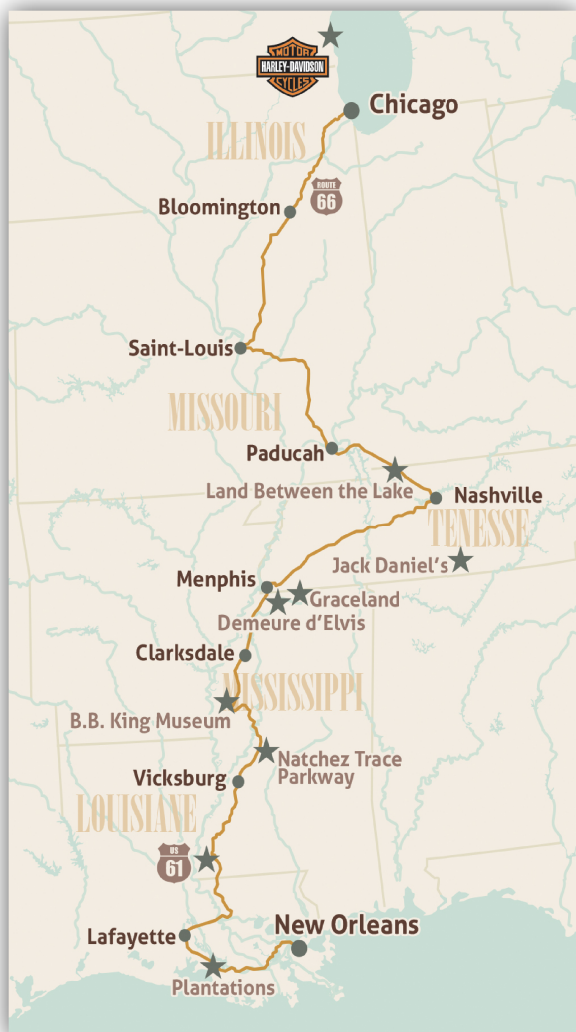




« ROUTE DU BLUES TOURS »

15 jours / 13 nuits
Un voyage dans le temps
1.750 miles - 2.820 km

Partez à sur les traces des **racines du Blues et de ses pionniers**, à travers les maisons coloniales du Mississippi jusqu'aux berceaux des gratte-ciels du lac Michigan. **La Route 61**, correspond à la migration de la population noire : du Sud des plantations de coton au Nord industriel.



Un **itinéraire musical historique** pour découvrir les hauts lieux des plus grands **Bluesman & Jazzman** d'Amérique du Nord.

New Orleans, LA
Route des Plantations
Bayous
Lafayette LA
US-61
Natchez, LA
Natchez Trace Pkwy
Vicksburg, MS
Delta Mississippi
Memphis, TN
Graceland, TN
Nashville, TN
Jack Daniel's, TN
St Louis, MO
Route 66
Bloomington, IL
Joliet, IL
Chicago, IL

AMERICAN MOTORS TRAVEL – AMT PROMOTION

www.american-motors-travel.com – info@amtpromotion.fr

APST
Association Professionnelle
de Solidarité du Tourisme

73, avenue Henri Ginoux 92120 Montrouge Tél. : 01.47.46.09.58 – Fax : 01.47.46.14.09 – IATA 20258361
RCS Nanterre 441 869 187 00019 - Licence IM092100119 - RCP HISCOX 178658 - Garantie Financière APST - APE 7911Z





Programme * « Route du Blues Tours – 15 jours/ 13 nuits »

Jour 01

Hôtel « **Bienville House** ou **Maison Dupuy** » ou Similaire à New Orleans

Paris > New Orleans, LA

-  Convocation des participants à l'aéroport de Paris Roissy Charles de Gaulle.
-  Envol à destination de New Orleans. Arrivée dans l'après-midi à New Orleans.
-  Formule « **Accompagnée** » : accueil à l'aéroport et transfert jusqu'à votre hôtel.
-  Formule « **Autotour** », prise du véhicule à l'aéroport.
-  Balade dans **Bourbon Street**, l'axe musicale, et la rue la plus animée : bars, restaurants et **concert jazz**, pour **une soirée inoubliable !**

Jour 02

Hôtel « **Bienville House** ou **Maison Dupuy** » ou Similaire à New Orleans

New Orleans, LA



-  Formule « **Accompagnée ou Mototour** », le matin, transfert chez le loueur et prise des motos. Vérification du parcours et informations sur le voyage.
-  Visite de la **Nouvelle-Orléans**. Le **French Quarter**, appelé aussi le **Vieux Carré** (bien qu'il ait la forme d'un rectangle), est le quartier historique de la **Nouvelle-Orléans**. Il a été dessiné par un architecte Français au début du XVIIIème siècle avec l'idée d'en faire une sorte de village. Après les violents incendies qui ont touché la ville à la fin du XVIIIème siècle, la plupart des maisons du **Vieux Carré** ont été reconstruites par les Espagnols, ce qui explique que le style architectural rappelle plus l'**Espagne** que la France.
-  **Bourbon Street** : cette rue parallèle à **Royal Street** traverse également le **Vieux Carré**. A l'origine, on y trouvait de nombreuses **boîtes de Jazz**. Aujourd'hui, cette célèbre rue est un coin touristique et commercial très animé. On y trouve de tout : spectacles de strip-tease auxquels on vous invite à assister lorsque vous passez dans la rue, vendeurs de hot-dogs ambulants, bars, grands restaurants, boîtes de Jazz, cafés avec concerts Rock, ... Dès la fin de l'après-midi, la rue devient piétonne et la musique sort de tous les bars. Mais on y entend peu de Jazz.
-  Le soir, vous pourrez si vous le désirez, écouter du Jazz, rendez-vous sur **Frenchmen Street**, bien plus authentique que Bourbon Street.
-  La ville reste active toute la nuit, et comme elle, c'est une des rares à ne pas imposer d'heure de fermeture pour les différents établissements.

Jour 03

173 miles / 278 km
Hôtel « **BW Lafayette Inn** » ou **BW Plus Vermilion River Suites Hotel** » à Lafayette

New Orleans, LA > Route des Plantations > Lafayette, LA



-  Départ de la Nouvelle Orléans le matin en direction **de la Route des Plantations**, qui se sont installées le long du **Mississippi** avec entre autre : **Laura Plantation** (visite possible en Français), **Oak Alley Plantation** ou **Houma House Plantations and Gardens**.
-  Possibilité de faire un **Airboat tours** à proximité ;
-  La capitale du **pays cajun**, où il vous sera sûrement possible de parler Français. Elle est une ville relativement récente puisqu'elle est naquit au début du XIXème siècle.
-  A ne pas manquer dans les environs, l'**Acadian Village**, reconstitution impeccable et ravissante d'un village cajun avec des maisons authentiques. Ou **Vermilionville** musée d'histoire vivante rassemblant de nombreuses bâtisses acadiennes de la Région. Il s'attache grâce à des animations en costumes d'époque, à célébrer la culture, l'artisanat et l'histoire du peuple cajun.
-  Possibilité de faire un tour dans les **bayous** à **Breaux Bridge**.



Jour 04

234 miles / 377 km

Hôtel « **Best Western Vicksburg Inn** » ou « **Holiday Inn Vicksburg** » à Vicksburg



Lafayette, LA > Natchez Trace Parkway > Vicksburg, MS

- Route vers le **bassin de l'Atchafalaya**. Puis récupérer **St. Francisville**, dernière étape de la Louisiane, cette paisible bourgade rassemble dans son **cœur historique** de délicates maisons, lovées parmi des bouquets de magnolias, d'azalées et de chênes séculaires.
- C'est à partir de cette ville que vous emprunterez la **Route du Blues**, la fameuse **Highway 61**, qui fut généralement utilisée par les **Bluesmen lors de leur migration vers les villes industrielles du Nord**. La route du blues correspond à la migration de la population noire et en particulier des bluesmen des états ruraux du sud vers les grandes villes industrielles du nord, fuyant misère et ségrégation. **Vous roulez sur une route légendaire remplie d'histoire.**
- Poursuite sur la route du Blues pour rejoindre **Natchez**, ville la plus ancienne du Mississippi. Elle se trouve au point de départ (ou d'arrivée) de la **Natchez Trace Parkway**. Cette ancienne piste indienne était la route commerciale terrestre principale de la région, avant le bateau à vapeur.
- **Natchez était un symbole du règne du coton**, mais aussi de l'esclavage et de la ségrégation.
- Découvrez **Vicksburg**, où vous vous attarderez dans le quartier résidentiel, des grandes *Antebellum* (maisons datant d'avant la guerre), et profitez de l'air frais et de **l'ombre des chênes gigantesques**. Vous y trouverez une atmosphère tranquille, typique du Sud.

Jour 05

220 miles / 354 km

Hôtel « **Shack Up Inn** ou **Comfort Inn** » à Clarksdale



Vicksburg, MS > Delta Mississippi > Clarksdale, MS

- Vous partez vers le delta du **Mississippi**. Direction **Yazoo City** et son old downtown coloré.
- Puis route vers **Indianola**, pour le **BB King Museum**.
- Poursuivez par **Leland** (fresques murales) & **Greenville** halte incontournable au **Doe's Eat Place** pour une ambiance singulière locale !
- Petite halte au **Waterfront** du Lake Ferguson avant de repartir vers **Cleveland**, profitez de son charmant centre-ville et visite ou simple arrêt au **Dockery Plantation** (« On peut dire que tout est parti d'ici » B.B King) lieu qui respire le Blues.
- Puis arrivée à **Clarksdale** si chère à **Muddy Waters**, ici vous aurez la certitude que la musique fait partie votre âme. la petite communauté rurale de **Clarksdale - Mississippi** se considère comme le berceau du Blues. Nombreux sont les musiciens qui y sont nés, y ont vécu ou y sont passés.
- Visite possible du **Delta Blues Museum**, hébergé dans une ancienne gare de l'Illinois Central datant de 1912, leur rend un vibrant hommage. Il conserve pieusement, démenagée de Stovall Plantation, la cabane de Muddy Waters, un ancien conducteur de tracteur devenu bluesman légendaire et qui inspira les Rolling Stones, ainsi que des guitares, souvenirs et autres objets liés aux enfants du pays. On ne loupera pas la guitare « **Muddywood** », réalisée par Bill Gibbons du groupe ZZ Top, en recyclant des bouts de bois provenant de la cabane de Muddy... C'est l'un des plus complets du genre tout en gardant un côté « **roots** » collant bien avec son sujet.
- Soirée au **Ground Zero Blues**, le fameux juke-joint tenu par **Morgan Freeman**.



Jour 06

85 miles / 137 km

Hôtel « **Comfort Inn Downtown** »
ou similaire non loin de Beale Street
à Memphis



Jour 07

Hôtel « **Comfort Inn Downtown** »
ou similaire non loin de Beale Street
à Memphis



Jour 08

213 miles / 343 km

Hôtel « **Best Western Plus Music Row** » ou « **Holiday Inn Vanderbilt** »
ou similaire à Nashville



Clarksdale, MS > Memphis, TN

- Départ pour une concession Harley pour les intéressés.
- Entrée dans **Memphis**, la ville et berceau inconditionnel du **Blues**, du **Jazz** et du **Rock**.
- Memphis est le lieu du **pèlerinage musical** donc, mais aussi de mémoire dans la lutte pour les droits civiques.
- C'est ici que le **King** a fait ses premiers pas, mais c'est aussi l'endroit où s'est fait assassiner **Martin Luther King** (au Lorraine Motel à coté du **Musée National des Droits Civiques**).
- Ballade dans **Beale Street**, la rue qui vît naître le **Blues**, en plein cœur de Memphis où vous pourrez **écouter de la musique live** à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit. N'hésitez pas à « picorer » selon votre humeur, surtout que des groupes jouent aussi souvent dehors.

Memphis, TN

- Journée entièrement dédiée à cette magnifique ville pleine de charme et d'histoire.
- Un charme fou, fait de vieux bâtiments en brique et d'architecture insolite, une passion pour la musique et la longueur du grand Mississippi qui coule paisiblement.
- Départ vers **Graceland**, qui est sans doute l'endroit le plus visité de Memphis. Visite de **la demeure d'Elvis**, qu'il s'est achetée à 22 ans au fait de sa gloire. Il y a séjourné jusqu'à sa mort. C'est un endroit évidemment **vénéré par les fans du King** : le flot de visiteurs est particulièrement impressionnant au moment de la célébration de sa mort en août. Vous y découvrirez **sa collection impressionnante de voitures**, de costumes de scènes, son avion et jet. Le grand boulevard où elle est située a été rebaptisé **Elvis Presley Boulevard**.
- Il existe sur **Beale Street** un restaurant uniquement dédié à la star où la sono ne diffuse que des disques d'Elvis Presley.
- Ne manquez pas non plus le mythique **Sun Studio** où Elvis, Roy Orbison, Jerry Lee Lewis et Johnny Cash ont tous enregistré dans ce célèbre studio, devenu un lieu de pèlerinage. Ou encore le **Stax Museum of American Soul Music**, mythique studio qui enregistra les plus grands de la Soul entre 1960 et 1970.
- Départ pour une visite du **Rock 'n' Soul Museum**, qui fait revivre l'histoire musicale de la ville. Pour les musiciens halte à l'incontournable **Gibson Factory** (visite possible) avant de rejoindre Beale Street.
- Pour les couches tard, une soirée très rythmée dans le quartier d'**Overton Square**, remplis de restaurants et de musique **jazz, blues ou rock**, vous n'êtes pas prêt de l'oublier !

Memphis, TN > Nashville, TN

- Pour les fans, halte possible dans une concession Harley.
- Continuation vers **Nashville**, surnommée **Music City**, la capitale de la **musique country**. Mondialement connue dans le domaine de la production de variété, Nashville a cultivé cette réputation : elle concentre aujourd'hui studios d'enregistrement, musées de stars et quantité de boutiques destinées aux fans toujours généreux pour leurs idoles. Le cœur du centre ville s'appelle ici le « **District** ». C'est là où vous trouverez tous les bars et l'attraction musicale, autour de **Broadway** et entre 1st et 6th Avenue.
- En visitant Nashville, vous découvrirez l'un des visages de **l'Amérique profonde**, très ancrée dans ses traditions.



Jour 09

152 miles / 245 km

Hôtel « **Best Western Plus Music Row** » ou « **Holiday Inn Vanderbilt** » ou similaire à Nashville



Le soir, l'activité principale de Nashville consiste à aller voir des concerts, qu'il s'agisse de petits bars ou de grandes salles : pour cela, le must est de feuilleter le **Nashville Scene**, magazine gratuit distribué un peu partout, qui liste tous les événements à ne pas rater !

Nashville, TN > Jack Daniel's > Nashville, TN

Départ possible vers le siège de **Jack Daniel's** à **Lynchburg**. Une superbe visite guidée explique tout sur l'origine, les fours, les mélanges et les tonneaux. Pour la petite histoire, cette distillerie historique, **la plus ancienne des Etats-Unis**, se trouve dans un comté où la consommation d'alcool est encore interdite de nos jours... Pour compenser, vous pourrez toujours vous faire servir un bon verre *on the rocks*, une fois sorti du comté.

Retour par Franklin, où il fait bon vivre. Baladez-vous dans le centre classé, sur sa victorienne **Main Street**, et, selon l'heure de la journée, prendre le temps d'un thé glacé ou d'un mint julep, s'attabler autour d'un **barbecue** ou d'un plat plus recherché, écouter de la **musique "live"** ou **chiner dans les boutiques d'antiquités**, explorer les **galeries d'art** ou les magasins de mode.

Au sud ouest du centre ville, autour de **Demonbreum Street**, se trouve concentré tout ce qui concerne la musique à **Nashville**, qu'il s'agisse des studios d'enregistrement ou des musées consacrés à la country. Le **Country Music Hall of Fame** est consacré à toutes les grandes stars de la country. Il présente des photos, affiches, costumes, instruments et affaires personnelles.

Dans **Opryland**, vaste complexe construit à la fin des années 60, vous pourrez découvrir entre autre le **Music Valley Car Museum**, qui renferme une collection de voitures de stars. Ne manquez pas le **Johnny Cash Museum**, pour les fans, le must to see !

Jour 10

151 miles / 243 km

Hôtel « **Best Western Paducah Inn** » à Paducah



Nashville, TN > Land Between the Lakes > Paducah, KY

Le matin, route vers **Clarksville**, dernière étape avant de quitter l'Etat du **Tennessee**. Vous allez maintenant partir à la rencontre de **Land Between the Lakes**, mot à mot « la terre entre les lacs », l'une des dernières vraies zones sauvages à l'est du **Mississippi**. Une **route panoramique absolument fabuleuse**, qui serpente entre deux lacs : Kentucky Lake et Barklay Lake. Diverses activités y sont proposées : balades à cheval, baignade... Le **paysage est merveilleux, vous roulez dans une nature pleinement conservée** !

Nous sommes dans l'état du **Kentucky**, à la limite du Midwest et du Sud profond. Cet état est renommé pour ses chevaux, son bourbon et son hospitalité et offre aussi de magnifiques et sauvages étendues de forêts ainsi que la plus grande concentration de grottes au monde, comme en témoigne **Mammoth Cave**, classée au patrimoine mondial de l'Unesco.

Jour 11

223 miles / 359 km

Hôtel « **Holiday Inn St Louis SW - Route 66** ou **Best Western Kirkwood Inn** » à Kirkwood (Saint Louis area)

Paducah, KY > Saint Louis, MO

Départ en direction de Saint Louis. Après avoir quitté le **Kentucky**, vous entrez dans l'Etat de l'**Illinois** par une autre route panoramique qui longe en partie le **Mississippi**.

Partons à la découverte de **Saint Louis**, étape de la Route 66 et la ville des légendes du rock que furent Chuck Berry et Johnnie « B. Goode » Johnson.



Jour 12

176 miles / 283 km

Hôtel « **Comfort Suites** ou **Hawthorn Suites by Wyndham** » à **Bloomington** ou similaire



Jour 13

134 miles / 216 km

Hôtel « **BW at O'Hare** » ou « **BW Des Plaines Inn** » à **Rosemont** (O'hare aéroport) ou similaire.



- ✎ Visite du quartier de **Soulard** situé à proximité du centre-ville, au Sud, le long du **Mississippi**. C'est l'un des plus anciens quartiers de **Saint Louis**, avec de petites maisons de briques rouges du 19^{ème} siècle parfaitement restaurées. Il regorge de **clubs de Blues** où se produisent les musiciens locaux, ce qui en fait l'un des quartiers les plus actifs en ce qui concerne la vie nocturne à **Saint Louis** et lui vaut le surnom de **Saint Louis Blues District**. Découverte de l'**Arche des Pionniers** au bord du **Mississippi**.
- ✎ Le soir, à **Saint Louis**, vous pourrez aller vous divertir dans les nombreux bars du centre ville ou jouer à la roulette dans les grands bateaux à roues transformés en casinos.

Saint Louis, MO > Route 66 > Bloomington, IL

- ✎ Départ de Saint Louis en direction d'**Edwardsville** à travers la **légendaire Route 66**. Le cœur des passionnés de **Mustang** va battre à 100 à l'heure. Le fameux **Mustang Corral** expose 1,4 hectare de Ford Mustang en plus ou moins bon état. La ville possède une quarantaine de bâtiments historiques dont le vieux Widley Théâtre Edwardsville construit en 1909.
- ✎ Passage par **Litchfield** : faites un voyage dans le temps et ne manquez pas le **SkyView Drive-in Theatre** ni le **Ariston Cafe** datant de 1931. La ville est également le rendez-vous des wingers, des **motards fous de Goldwing**, le QG est à la boutique **Neihaus** : un bonheur pour les motards juste pour le plaisir ou pour rencontrer d'autres « wingers ». la vedette est la **Honda Goldwing**, mythique. Continuation sur la **Route 66** vers **Springfield**, la capitale de l'Illinois. Passez au **Cozy Dog Drive**, restaurant pas cher, qui nous replonge dans le cadre de la Mother Road, où tous les murs sont empreints de souvenirs. Arrêtez-vous aussi au **Shea's Gaz Station Museum**, une station service entièrement d'époque transformée en musée où le patron Bill Shea vous inondera d'anecdotes.
- ✎ Halte à **Lincoln**, la ville qui porte le nom du **16^{ème} président des Etats-Unis** puis arrêt incontournable chez **Dixie Truck Home**, célèbre routier à **Mac Lean**. Temps libre pour le shopping, car tous les souvenirs de la **Route 66** sont là.
- ✎ Arrivée à **Bloomington** une ville de douceur pour les amateurs de bonbons (usine Nestlé à proximité). Tous les ans en juin un **rassemblement de voitures Corvettes**, le « **Bloomington Gold** » attire de nombreux amateurs de vieilles voitures.

Bloomington, IL > Route 66 > Chicago, IL

- ✎ Départ pour la ville de **Dwight**, où subsistent toujours cafés et anciennes stations comme la **Maraton Oil Station**.
- ✎ Vous ne pourrez pas rater le **Gemini Giant**, à **Wilmington**, un cosmonaute géant de 10m de haut qui tient une fusée. C'est ici que l'on trouve le plus vieux hôtel sur la Route 66 : l'**Eagle** datant de 1836.
- ✎ Halte dans la petite ville de **Joliet**, la ville des « **Blues Brothers** », qui présente un échantillon de l'architecture typique de la **Route 66** : un théâtre, une gare et surtout un pont qui s'ouvre en deux parties situé sur **Ruby Street**.
- ✎ Entrez dans la tentaculaire ville de **Chicago**, magnifiquement située sur les bords du lac Michigan. Chicago est ethniquement extraordinairement diversifiée, et où la musique a toujours tenu une place prépondérante. Pour avoir une vue d'ensemble, on peut commencer par une promenade sur le lac.



✈ Mais il faut bien sûr arpenter **Michigan Avenue**, berceau de l'architecture moderne là où se situent tous les plus grands magasins de marque et les hôtels de luxe.

The Loop désigne la partie financière de Chicago avec ses gratte-ciel par dizaine et ses **rues sombres qui ressemblent à des canyons**. **Grant Park** est un grand parc public situé à l'est où il est très agréable de se balader et où à lieu de **nombreux festivals et concerts jazz, blues ou rock**. Découvrez aussi tous ses autres quartiers comme **Chinatown**, beaucoup moins impressionnant que celui de New York et San Francisco mais qui possède tout de même un certain charme.

✈ Le soir, vous pourrez écouter du blues, du jazz ou du rock dans les salles de concerts ou les cafés et dîner dans **Rush Street**, le lieu le plus accueillant avec sa foule de restaurants en tout genre.

✈ Extension possible pour **Milwaukee** (tarif au 01.47.46.09.58).

Jour 14

Chicago, IL > Paris CDG

✈ Le matin, remise de la moto ou de l'auto

✈ Formule « **Accompagnée** » : transfert à l'aéroport de Chicago.

✈ Envol à destination de Paris.

✈ Dîner et nuit à bord.

Jour 15

Paris CDG

✈ Petit déjeuner à bord.

✈ Arrivée dans la matinée à l'aéroport de Paris CDG.

DATES DE DEPART EN « FORMULE ACCOMPAGNEE » :

✈ Du dimanche 21 Avril au dimanche 05 Mai 2019

✈ Du samedi 21 Septembre au samedi 05 Octobre 2019

Formule Mototour & Autotour : Nous pouvons modifier la catégorie de l'hébergement (avec supplément et selon les disponibilités) pour cela, contactez nous au 01.47.46.09.58 ou info@amtpromotion.fr.

Formule Accompagnée : Guide/accompagnateur dédié uniquement à votre groupe, à la date de votre choix. Informations & Tarifs au 01.47.46.09.58 ou demande de devis sur notre site internet http://www.american-motors-travel.com/voyage_sur_mesure.php

Ce programme est communiqué à titre indicatif, nos formules étant flexibles, les sites ou visites dépendent intégralement de vos souhaits ! Certains sites peuvent être fermés pendant votre passage ou l'accès impossible pour diverses raisons (climatiques, travaux, déviations etc.) Nous vous conseillons vivement de bien préparer votre itinéraire à l'avance et restons à votre disposition pour vous aiguillez si besoin.

(1) Supplément Evénements (hébergement uniquement) :

- Sup. départ pendant le carnaval ou du 11 au 14/04 (French Quarter festival) ou New Orleans Jazz & Heritage Festival du 26/04 au 05/05 : sup de 160 € / personne (chambre double).
- Sup. hébergement départ 29/04 : Beale Street festival à Memphis 140 € / personne (chambre double).



Conditions de vente

Produit : **Route du Blues Tours – 15 jours / 13 nuits**

Prix par personne, en formule :	Accompagnée	Mototour	Autotour
Forfait Pilote Harley-Davidson	5.470,00 €	4.690,00 €	-
Forfait Conducteur Cat. C4 « Compact Car » **	-	-	2.680,00 €
Forfait Passager	2.700,00 €	1.920,00 €	1.920,00 €
Réduction chambre triple (deux lits doubles)		- 200,00 €	
Réduction chambre quadruple (deux lits doubles)		- 300,00 €	
Supplément chambre individuelle		990,00 €	
Supplément « Haute saison » aérien (Juillet/Août & Décembre)		390,00 €	
Supplément « Haute saison » location moto (Août/Septembre)	144,00 €	144,00 €	-

** d'autres catégorie sont disponible, pour cela RDV sur notre site internet ou contactez nous au 01.47.46.09.58

Ces prix comprennent :

- Le transport aérien **Paris > New Orleans & Chicago > Paris**, en classe économique, sur vols réguliers de la compagnie Air France/Delta Air Lines ou American Airlines/British Airways,
- Les taxes d'aéroport, de sécurité **114€** et la nouvelle surcharge YQ (hausse du carburant) **256 €**,
- Les petits déjeuners (**offerts** par la plupart des hôtels),
- Le logement dans des hôtels mentionnés au programme ou similaire, en chambre double, taxes et services hôteliers,
- Formule « Accompagnée & Mototour » : 12 jours de location d'une Harley-Davidson**, prise à New Orleans et rendue à Chicago, en **kilométrage illimité**, toutes les **taxes** (locales & environnementales), au choix les **assurances : VIP** (franchise à 2.000\$ ou 3.000\$ en cas de vol) + **Roadside Assistance** (assistance avec frais de remorquage illimité) ou **VIP-ZERO** (plus de franchise sauf vol 1.000\$ et frais de crevaison inclus), ainsi que les **frais d'abandon** (One Way fee) et la préparation de la moto. Casque américain et antivol disponible sur place.
- Formule « Mototour » : les transferts de votre hôtel à notre centre de location**, le lendemain de votre arrivée et le jour de votre départ du centre de location à l'aéroport (dans un périmètre maximum de 11km),
- Formule « Autotour » : 13 jours de location d'une voiture Cat. C4 « Compact Car »** prise à l'aéroport de **New Orleans** et rendue à l'aéroport **Chicago**, en **kilométrage illimité**, les **assurances CDW & EP** (rachat de franchise et responsabilité civile à hauteur de 1.000.000\$) ainsi que toutes les **taxes** (locales, aéroport et surcharge states),
- Formule « Accompagnée »** : les services d'un guide/accompagnateur professionnel bilingue, en van, durant l'intégralité du circuit, pour la logistique (hôtels, le transport des bagages, *organisation des pique-niques pour les déjeuners, diners, visites etc.*), l'assistance et tous les transferts.
- Un carnet de voyage complet** : informations pratiques, guide touristique, étiquettes de bagage etc...

Ces prix ne comprennent pas : (cf Estimation Budgétaire moyenne, en page 9, ci-dessous)

- Les repas : petit-déjeuner (sauf ceux offerts), déjeuner et dîner, les boissons et frais de nature personnelle,
- L'essence, les visites, parkings (à l'hôtel de New Orleans, Memphis, St Louis & centre ville) et péages éventuels,
- Entrées Parcs Nationaux : « Annual pass » conseillé à 80 \$ (pour 2 motos ou 1 voiture de 5 pers max dont 1 enfant) ou autres visites,
- Formule « Mototour & Accompagnée »** : le pilote additionnel (sauf avec VIP-ZERO), la caution via empreinte bancaire et franchise éventuelle.
- Formule « Mototour »** : les transferts de l'aéroport à l'hôtel et vice-versa,
- Supplément Evénements (cf page 7),
- Supplément « pré-acheminement » pour un vol au départ de la province,
- Supplément « haute saison » **aérien** (juillet/août & fin décembre) : 390 € par personne,
- Supplément « haute saison » **location moto** (août/septembre) : 12 € / j de location,
- Les assurances : annulation, bagages, rapatriement, maladie et frais médicaux (en cas de règlement par carte « Visa Premier » ou « Mastercard Gold », nous vous conseillons vivement de consulter votre banque) :
 - Option 1 - Annulation : 3,3% du montant total du voyage
 - Option 2 - Complémentaire carte bancaire : 3,8% du montant total du voyage
 - Option 3 - Tous Risques : 4,8% du montant total du voyage

En option :

- Moto : L'assurance **VIP-Zéro** (caution 100\$, plus de franchise, sauf vol 1.000\$, frais de crevaison inclus) : **10,00 € par jour**,
- Moto : **Roadside Assistance** : 10 € / jour de location,
- Moto : L'assurance **SLI** (responsabilité civile du conducteur à hauteur de 300.000 \$) : **15,00 € par jour**,
- Moto : L'assurance **SLI** (responsabilité civile du conducteur à hauteur de 1.000.000 \$) : **25,00 € par jour**,
- Moto/Auto : Supplément **pilote/conducteur additionnel** : **10,00 € par jour** (et par personne),
- Moto/Auto : La location d'un **GPS Garmin** (caution 250\$) : **15,00 € par jour**,
- Moto : Supplément **BMW/Honda** : **25,00 € par jour**.



Ce qu'il faut savoir

Formalités :

- ✈ A dater du **1er avril 2016**, les personnes qui souhaitent se rendre aux Etats-Unis devront présenter un passeport électronique qui contient une puce (*intégrant les données de la page d'identification du passeport*). La couverture de votre passeport doit porter ce symbole . Pas besoin de visa, mais il faut obtenir une autorisation de voyage aux Etats-Unis, pour cela les voyageurs devront se connecter au **site officiel l'ESTA** (<https://esta.cbp.dhs.gov>) et remplir un formulaire en ligne et régler 14\$/ personne, avec des informations personnelles et relatives à leur voyage (*renseignez uniquement les champs obligatoires indiqués par un astérisque **).

Transport Aérien :

- ✈ Comme pour les autres éléments de votre voyage, nous tenons plus que tout à vous apporter le meilleur service possible et en toute transparence.
- ✈ Pour cela, nous travaillons principalement avec 2 compagnies aériennes régulières : **Delta Air Lines/Air France**, en Code Share (partage de vol) via entre autre, *Atlanta, Boston, Cincinnati, New York & American Airlines/British Airways* via Philadelphie, Dallas, Miami et Londres, par exemple.
- ✈ Pour votre information, aucun vol direct pour **New Orleans** n'est possible, il y aura au moins une escale.
- ✈ Nous pouvons vous obtenir des **vols directs** au retour, de **Chicago** (aéroport international O'Hare pas Midway).

Hôtels :

- ✈ Pour vous assurer le meilleur confort, nous travaillons depuis de nombreuses années avec les plus grandes enseignes mondiales d'hôtellerie telles que :
 - **InterContinental Hotels Group** : leader mondial ** avec *Holiday Inn & Holiday Inn Express ; Crowne Plaza*
 - **Best Western International** : qui a créé trois catégories (*BW, BW Plus et BW Premier*), second au classement mondial,
 - Le groupe **Marriott Hotels & Resorts**
 - **Choice Hotels International** qui représente les hôtels *Quality Inn, Comfort Inn et Comfort Inn & Suites*,
 - **Hilton Worldwide** : avec ses franchises *Hampton Inn et Garden Inn*, entre autres,
 - *Ramada, Days Inn, Super 8, Travelodge, Howard Johnson etc.* appartenant au groupe **Wyndham Hotels and Resorts**.
- ✈ La plupart des hôtels que nous vous proposons sont **équipés d'une piscine et offrent les petits déjeuners continentaux** ainsi que le **parking gratuit**, sauf en centre-ville et en catégorie supérieure.

Estimation budgétaire (Information non contractuelle) :

- ✈ **Repas** : Petit déjeuner américain 12\$, déjeuner (fast food ou restauration rapide) comptez 18\$, dîner (Steakhouse) environ 30\$. **Soit de 50\$ à 60\$ par jour et par personne.**
- ✈ **Essence** : Pour un gallon (3,80 litres) compter entre 3 et 4 \$. Circuit à **moto** comptez environ **20\$/jour**. A savoir le plein pour une Electra Glide (HD) est d'environ 12\$. En voiture, en fonction de la catégorie choisie, estimation entre **35 & 45\$/jour**.
- ✈ **Parking** : Gratuit pour la plupart dans les hôtels sauf dans les grandes villes : exemple **New Orleans** (15-20\$ à moto et environ 30-40\$ en voiture), **St Louis** (uniquement en centre ville, estimation à 15\$) et **Memphis** (10\$) et Graceland (10\$) etc.
- ✈ **Visites** : comptez un **budget moyen** pour **deux personnes de 500 \$ environ** : pour tous les musées et sites présents sur le parcours, exemple : (Graceland Elvis Experience Tour : 59\$ par personne, avec Avion/Jet environ 65\$, Studio 13-14\$, Musées Memphis/Nashville ... entre 6 & 15\$, Plantation 20\$ / pers Musées entre 07 & 20\$, airboat tour et/ou swamp tour : entre 20 et 35\$ selon la durée etc.).

Températures moyennes :

- ✈ Sur la Nouvelle Orléans : **climat subtropical** avec des variations de températures importantes. La température moyenne annuelle est de 20°C. Le mois de janvier connaît la température la plus basse avec une moyenne de 10°C et juillet/août, la plus haute, 35°C. **Le taux d'humidité est souvent très important, sauf à l'intérieur des terres où le climat devient continental.**
- ✈ Les états du **Mississippi et Tennessee** quand à eux sont des climats **subtropical humide chaud** sans saison sèche avec une température moyenne annuelle de 19 °.
- ✈ La ville de **Chicago bénéficie d'un climat tempéré froid**. Le mois le plus chaud de l'année est celui de Juillet avec une température moyenne de 23.5 °C. Au mois de Janvier, la température moyenne est de -5.0 °C. Janvier est de ce fait le mois le plus froid de l'année.
- ✈ En conclusion, la période idéale en fonction du climat du sud et du nord, serait en juin ou septembre. A savoir, avril/mai peut être une bonne alternative pour le sud (moins chaud et un peu plus pluvieux) mais du coup avec des températures moyennes de 15° pour le nord.

Carnet de voyage :

- ✈ Environ un mois avant votre départ, nous vous remettrons un **carnet de voyage** complet comprenant : guide personnalisé (1 par chambre), infos pratiques, étiquettes de bagages, vouchers (bon d'échanges), etc.

** source MKG.



Location Moto :

- ✈ Il faut avoir un **Permis A (plus de 35 kW)** national, et avoir plus de 21 ans.
- ✈ **Equiperment** : Elles sont toutes équipées de sacoches, pare-brise et d'un appui dos (sauf les *Dyna*) ainsi que d'un antivol. Un Casque peut être fourni sur place, nous vous **conseillons vivement cependant, de prendre le vôtre**. **Des consignes** sont prévues en station, **sans frais**, pour laisser votre excédent de bagages.
- ✈ **Les modèles Harley-Davidson** : Electra Glide, Road King, Heritage Softail, Street Glide, Road Glide, Dyna Low Rider, Fat Bob, Fat Boy, Sportster 1200 ou 883 etc ...
- ✈ Autres modèles (sur demande).
- ✈ Autres avec sup. de 25€/j : BMW R1200GS ou R1200 RT.
- ✈ Vous n'avez pas de permis moto ? **louez un Trike** comptez environ un sup. de 115€/j de location environ.
- ✈ Pour connaître tous les modèles disponibles, merci de nous consulter.
- ✈ Les motos sont louées par tranche de 24 heures, prises le lendemain de votre arrivée et rendue le jour de votre départ (sauf mention contraire dans le programme et/ou « ces prix comprennent »).
- ✈ Il faudra impérativement **rendre la moto avec le plein d'essence** sinon le loueur vous prélèvera un montant forfaitaire.
- ✈ **Carte de crédit internationale obligatoire** pour la caution (Visa, American Express, Master Card, etc.) au même nom et prénom que le permis de conduire du pilote principal.
- ✈ Elles sont toutes louées en **kilométrage illimité** généralement avec les **assurances : VIP** (caution à 750\$, franchise à 2.000\$ ou 3.000\$ en cas de vol) + **Roadside Assistance** (assistance avec frais de remorquage illimité, dans les 30 miles autour de vous) ou **VIP-ZERO** (caution à 100\$, plus de franchise sauf vol 1.000\$ et frais de crevaison inclus). En option vous pouvez souscrire aux assurances supplémentaires facultatives suivantes :
 - **VIP ZERO** (plus de franchise sauf vol à 1.000\$ et caution à 100\$ ainsi que les frais de crevaison inclus dont les frais de remorquage à hauteur de 100\$ par intervention et le pilote additionnel) : 10 € / jour de location.
 - **Roadside Assistance** : 10 € / jour de location.
 - **SLI** (responsabilité civile à hauteur de 300.000\$) : 15 € / jour de location.
 - **SLI** (responsabilité civile à hauteur de 1.000.000\$) : 25 € / jour de location.

Les transferts de l'hôtel au centre de location et vice versa sont assurés par le loueur (dans un périmètre maximum de 11km.

Location Auto :

- ✈ Alamo est notre partenaire aux Etats-Unis. Il est l'un des leaders mondiaux en matière de location de véhicules. Avec des bureaux dans la plupart des aéroports, des véhicules en parfait état, un personnel compétent et réactif ainsi que des services irréprochables.
- ✈ **Le conducteur principal** doit être âgé d'un minimum de 25 ans avoir un permis de conduire national de plus de 2 ans ainsi qu'une carte bancaire internationale au même nom et prénom que le permis de conduire du conducteur principal (comme sur le voucher).
- ✈ Possibilité de louer un véhicule, avec un supplément pour les personnes âgées de **21 à 25 ans**. Contactez-nous.
- ✈ **Conducteur(s) additionnel(s)** : jusqu'à 3 maximum, en **option** à 10 €/ jour et par personne (si vous en souhaitez plus d'un conducteur, nous contacter pour une tarification préférentielle).
- ✈ Les véhicules sont loués par tranche de 24 heures, pris habituellement le jour de votre arrivée, à l'aéroport et rendus le jour de votre départ à l'aéroport (sauf mention contraire de votre part).
- ✈ Il faudra impérativement **rendre la voiture avec le plein d'essence** sous peine de se voir facturer un montant forfaitaire (sauf en formule Gold).
- ✈ **Formule « Fully Inclusive »** : Kilométrage illimité, les **assurances essentielles « CDW » et « EP »**, toutes les taxes (fédérale, locale, surcharge taxe et aéroport), et l'assistance 24 heures/24.
- ✈ Seule la catégorie et non un modèle précis de véhicule est garantie.
 - Cat.C4 « **Compact Car** » : Chevrolet Cavalier ou similaire,
 - Cat.I4 « **Intermediate** » : Toyota Corolla ou similaire,
 - Cat.S4 « **Fullsize** » : Chevrolet Impala ou similaire,
 - Cat.IF « **Intermediate SUV** » : Toyota RAV4,
 - Cat.LW « **Standard SUV** » : Jeep Grand Cherokee,
 - Cat.LX « **Luxury Van** » : Dodge Caravan ou similaire,
 - Cat.IS « **Convertible** » : Ford Mustang ou similaire,
- ✈ **Les frais d'abandon (One Way Fee)** s'appliquent lorsque le véhicule est rendu dans un autre état que celui où il a été pris. Ces suppléments indiqués hors taxes sont à **régler sur place, à titre indicatif**, en dehors des cas d'allers simples gratuits (Californie & Floride) :
 - De 0 à 200 miles = 100\$
 - De 201 à 500 miles = 150\$
 - De 501 à 1000 miles = 300\$
 - Au delà de 1000 miles = 500\$.
- ✈ Prise du véhicule à New Orleans et remise à Chicago, IL, estimation à **369,16\$** (au 01 septembre 2015).



Conditions Particulières

L'inscription à l'un des voyages implique l'adhésion à l'ensemble des conditions générales et particulières.

L'inscription / Règlement - L'inscription ne devient effective qu'après versement à titre d'acompte d'une somme au moins égale à 30% du montant total du voyage (sauf disposition spécifique). Le paiement du solde du montant total du voyage devra être effectué au plus tard 45 jours avant la date de départ. Dans le cas contraire, le voyage est considéré comme annulé et le client encourt de ce fait, les frais d'annulation tels que prévus au chapitre annulation.

Tarifs : Les prix indiqués dans le cahier des prix, Internet, brochure ou devis sont forfaitaires. Ils comprennent, outre les prestations décrites dans les programmes et tableaux de prix, nos propres services au titre de la conception et de la réalisation des circuits, ainsi que la rémunération des différents prestataires de services. Ils sont valables du 01 janvier au 31 décembre 2019 et ont été établis sur la base des conditions économiques en vigueur le 25 juillet 2018 ou à la date du devis pour les voyages sur mesure. En cas de modification de ces conditions et notamment de celles relatives aux taux de change du :

- Dollar Américain : base 1 USD = 0,82 €, Dollar Canadien : base 1 CAD = 0,67 €, Rand Afrique du Sud : base 1 ZAR = 0,067 €, dollar Australien AUD : 0,60 €.
- Ainsi que ceux des tarifs aériens, nous nous réservons le droit de modifier les prix de vente avec un préavis de 60 jours par rapport à la date de départ.

En cas de hausse, le client est en droit d'annuler son voyage, sans frais, si l'augmentation est supérieure à 10%. Si l'augmentation est inférieure à 10%, les frais d'annulation normaux seront appliqués.

Assurances Voyages : Pour nous conformer à la nouvelle législation, nous n'avons pas inclus dans nos tarifs le coût des assurances : annulation, interruption ou modification, bagages, assistance rapatriement, maladie et frais médicaux que nous vous proposons en option.

Formalités - Pour les ressortissants français, pas besoin de visa (ESTA à remplir en ligne pour les USA), mais vous devrez être en possession d'un **passport individuel biométrique**.

- **Voiture** : vous devrez être âgé au minimum de 25 ans et avoir un permis de conduire de plus de 2 ans.

- **Moto** : vous devrez être âgé de plus de 21 ans, et avoir un permis A valide depuis plus de 2 ans (moto + de 35 kw).

Vous devez impérativement être en possession d'un permis de conduire national et d'une **carte bancaire internationale obligatoire au même nom et prénom que le permis de conduire du conducteur/pilote principal**.

Annulation/Modification - Toute annulation ou modification du fait du client entraînera les frais suivants :

- Plus de 60 jours avant le départ : 30% du montant total du voyage
- De 59 à 21 jours avant le départ : 40% du montant total du voyage
- De 20 à 8 jours avant le départ : 70% du montant total du voyage
- Moins de 7 jours avant le départ : 100% du montant total du voyage

Prestations non utilisées : Le renoncement à l'une des prestations incluses dans un circuit ou un forfait donné, ne pourra faire l'objet d'un remboursement ou d'un échange. Le client ne pourra prétendre à aucune indemnité ou remboursement s'il abrège, interrompt ou modifie son séjour pour quelque raison que ce soit.

Réclamation : Toute réclamation relative à un voyage doit nous être adressée par pli recommandé avec accusé de réception dans les 30 jours qui suivent le retour des clients. Passé ce délai, le dossier ne pourra être pris en compte. Après avoir saisi notre service après vente (par email amt@ampromotion.fr et envoi de la lettre recommandée avec accusé de réception) et à défaut d'une réponse dans un délai de 60 jours, le client peut saisir le médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur le site www.mtv.travel.

Conditions Générales de Vente

En vertu de l'article R211-14 du Code du Tourisme - régissant les activités et professions du tourisme en ce qui concerne l'organisation de la vente de voyages et de séjours.

Article R211-5. Sous réserve des exclusions prévues aux a et b du deuxième alinéa de l'article L.211-8, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section. En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage, émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés. La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par les dispositions réglementaires de la présente section.

Article R211-6. Préalablement à la conclusion du contrat et sur la base d'un support écrit, portant sa raison sociale, son adresse et l'indication de son autorisation administrative d'exercice, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :

1. La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés;
2. Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil;
3. Les repas fournis;
4. La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit;
5. Les formalités administratives et sanitaires à accomplir en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement;
6. Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix;
7. La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ;
8. Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde;
9. Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R.211-10;
10. Les conditions d'annulation de nature contractuelle;
11. Les conditions d'annulation définies aux articles R211-11, R211-12 et R.211-13;
12. Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties souscrites au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle des agents de voyages et de la responsabilité civile des associations et organismes sans but lucratif et des organismes locaux de tourisme;
13. L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie.

Article R211-7. L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quel élément.

En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées par écrit au consommateur avant la conclusion du contrat.

Article R211-8. Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Il doit comporter les clauses suivantes :

1. Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur;
2. La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates;
3. Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates, heures et lieux de départ et de retour;
4. Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques et son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil;
5. Le nombre de repas fournis;
6. L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit;
7. Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;
8. Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R.211-10;
9. L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;
10. Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30 % du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour;
11. Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur;
- 12 - Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au vendeur et, le cas échéant, signalée par écrit, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ;
- 13 - La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R.211-6;
14. Les conditions d'annulation de nature contractuelle;
15. Les conditions d'annulation prévues aux articles R.211-11, R.211-12 et R.211-13;
16. Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur;
17. Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur) ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus;
18. La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ;
19. L'engagement de fournir, par écrit, à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes : a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas

Location : Une première expérience à moto est requise pour effectuer un circuit. Nos centres de location peuvent substituer le modèle confirmé par un modèle se rapprochant le plus. La durée de location d'une auto ou d'une moto est calculée par tranche de 24 heures. Au-delà, les heures supplémentaires seront réglées sur place au tarif local en vigueur.

Franchise moto:

- **USA (assurance VIP)** : Franchise 2.000\$ - 3.000\$ en cas de vol,
- **Canada** : Franchise de 2.000\$ (VIP) à Vancouver et jusqu'à 3.200 CAD au Québec (moto & motoneige),
- **Mexique (VIP)** : Franchise de 2.000\$,
- **Afrique du Sud** : Franchise de 20.000 ZAR,
- **Argentine** : Franchise de 4.000\$,
- **Australie** : Franchise 2.000\$ - 3.000\$ en cas de vol.

Minimum de participants : Les prix indiqués dans ce cahier ou sur le site Internet ont été établis sur la base de 8 motos (16 personnes).

- Nos départs sont garantis avec un minimum de 5 motos (10 personnes).
- Si le groupe est inférieur à 5 motos (10 personnes), au moins 60 jours avant votre départ, nous vous proposerons des alternatives : changer de date, de circuit ou de maintenir ce circuit en formule « Mototour » sans accompagnateur (aux tarifs en vigueur) ou alors le remboursement total, sans frais, des acomptes.
- Dans le cadre d'un groupe constitué, le client accepte, sans réserve, l'augmentation correspondant à la répartition du coût de l'accompagnateur, en cas d'annulation d'un des participants.

Hôtellerie : Il est de règle internationale de libérer les chambres vers 11h-12h. Les chambres sont prévues avec 1 ou 2 lits maximum (chambre triple ou quadruple, deux lits doubles), aucune garantie sur la taille du lit (King size ou Queen Size).

de difficulté ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur.

Article R211-9. L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

Article R211-10. Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L. 211-13, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenues comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

Article R211-11. Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat tel qu'une hausse significative du prix, l'acheteur peut, sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par lettre recommandée avec demande d'avis de réception : - soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ; - soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

Article R211-12. Dans le cas prévu à l'article L. 211-15, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ; l'acheteur, sans préjudice des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date. Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

Article R211-13. Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis : - soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ; - soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties.